

SUD-QUEST EXPERT

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

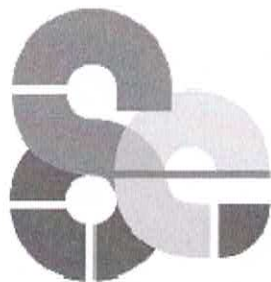
SAS 2BF

Route de l'aviation

64 000 PAU

**Rapport du Commissaire aux Apports sur la valeur des apports en nature
effectués par M. Bruno ALVAREZ à la SAS 2BF**

SAS au capital de 500 000 euros
SIRET : 450.942.941.00029 APE : 6920Z
167 Bis Avenue Jean Mermoz – CS 30405 – 64146 LONS Cedex
Tél. : 05.59.62.14.42 Fax : 05.59.62.04.92 - Site internet : www.so-expert.com



SUD-OUEST EXPERT

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

SAS 2BF
Route de l'aviation
64000 PAU

**Rapport du Commissaire aux Apports sur la valeur des apports en nature
effectués par M. Bruno ALVAREZ à la SAS 2BF.**

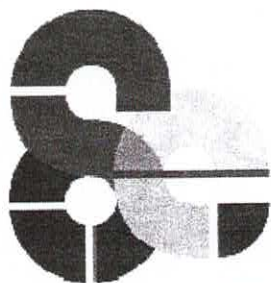
En exécution de la mission qui nous a été confiée par les fondateurs de la SAS 2BF en date du 13 Avril 2023 concernant les apports en nature devant être effectués par Monsieur Bruno ALVAREZ à la SAS 2BF, nous avons établi le présent rapport prévu à l'article L. 225-8 du code de commerce.

L'apport envisagé est décrit dans le projet de statuts de la SAS 2BF.

Monsieur Bruno ALVAREZ apporte à la SAS 2BF des droits sociaux des sociétés : AB Location, Groupe Alvarez, SAS BFD, SA des Anciens Ets Labesque et Cie, Labesque Véhicules industriels, Sté Nouvelle Pyrénées diesel (SNPD), Sté Successeur du garage ARMAGNACAIS A.Ducos, Garage Monpeyssen, Sté Nouvelle carrosserie Lahitte.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées, d'une part, à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci

SAS au capital de 500 000 euros
SIRET : 450.942.941.00029 APE : 6920Z
167 Bis Avenue Jean Mermoz – CS 30405 – 64146 LONS Cedex
Tél. : 05.59.62.14.42 Fax : 05.59.62.04.92 - Site internet : www.so-expert.com



SUD-OUEST EXPERT

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

n'est pas surévaluée et d'autre part, à vérifier qu'elle correspond au moins au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire de l'apport en nature.

1 PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1 Entité concernée

La société 2BF est une SAS, au capital de 62 020 000 euros, en cours de création.

Le présent apport de titres envisagé par Monsieur Bruno ALVAREZ, lors de la constitution de la SAS 2BF, vise à constituer une société de gestion de portefeuille de l'ensemble des sociétés du groupe.

1.2 Nature de l'opération

Monsieur Bruno ALVAREZ né le 19 janvier 1965 à LIMOGES de nationalité Française demeurant à PAU (64000) 17 rue Henri Faisans apporte à la SAS 2BF, les droits sociaux des sociétés suivantes qu'il détient :

- SAS AB Location immatriculée au registre du commerce de Pau sous le numéro 344 816 525 : 2 actions en pleine propriété
- SA Groupe Alvarez, immatriculée au Registre du Commerce de PAU sous le numéro 344 251 186 : 2 actions en pleine propriété, et l'usufruit de 86 actions.
- SAS BFD immatriculée au Registre du Commerce de PAU sous le numéro 390 382 679 : 50 actions en pleine propriété, et la nue-propriété de 552 actions.
- SA des Anciens Ets Labesque et Cie, immatriculée au Registre du Commerce de PAU sous le numéro 095 780 045 : 1 action en pleine propriété.

SAS au capital de 500 000 euros
SIRET : 450.942.941.00029 APE : 6920Z
167 Bis Avenue Jean Mermoz – CS 30405 – 64146 LONS Cedex
Tél. : 05.59.62.14.42 Fax : 05.59.62.04.92 - Site internet : www.so-expert.com

- SAS Labesque Véhicules industriels immatriculée au Registre du Commerce de PAU sous le numéro 327 804 753 : 2 actions en pleine propriété
- SAS Sté Nouvelle Pyrénées diesel (SNPD) immatriculée au Registre du Commerce de TARBES sous le numéro 395 362 312 : 60 actions en pleine propriété
- SAS Sté Successeur du garage ARMAGNACAIS A.Ducos, immatriculée au Registre du Commerce d'AUCH sous le numéro 397 020 397 : 2 actions en pleine propriété
- SAS Garage Monpeyssen, immatriculée au Registre du Commerce d'AUCH sous le numéro 315 361 360 : 2 actions en pleine propriété
- SAS Sté Nouvelle carrosserie Lahitte, immatriculée au Registre du Commerce de PAU sous le numéro 403 528 235 : 10 actions en pleine propriété.

Monsieur Bruno ALVAREZ fait un apport en numéraire de 600€.

Messieurs Florent et Brice ALVAREZ font un apport en numéraire de 124 000€.

L'apport sera réalisé avec effet à la date de création de la SAS 2BF

1.3 Description et évaluation des apports

Les droits sociaux apportés ont été évalués à 61 895 400 euros.

Cette évaluation ressort des projets de statuts établis par Maître Anthony ROUY.

1.4 Rémunération de l'apport

En contrepartie de l'apport en nature ci-dessus désigné et évalué, ainsi que de l'apport en numéraire de 600€, et conformément aux statuts de la SAS 2BF, il sera attribué à :

- Monsieur Bruno ALVAREZ, 61 896 actions de la SAS 2BF d'une valeur nominale de 1000 euros.

Soit un total de 61 896 000 euros.

Chacune des actions sera entièrement libérée par la SAS 2BF.

2 DESCRIPTION DES DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires, par référence à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission, à savoir :

- Vérifier la pleine propriété des titres apportés en me faisant confirmer l'absence de toute garantie ou nantissement s'y rapportant ;
- Consulter les documents juridiques et financiers mis à notre disposition concernant les sociétés du groupe, ainsi que les comptes consolidés du groupe;
- Prendre connaissance des activités du groupe ;
- Contrôler la réalité des apports ;
- Analyser les valeurs d'apport énoncées dans le projet de traité d'apport ;
- Vérifier l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports des éléments apportés.
- Enfin, nous avons obtenu une lettre d'affirmation de la part de M Bruno ALVAREZ confirmant le bien fondé des méthodes d'évaluation et l'absence, à la date du présent rapport, d'événements pouvant, grever la consistance des capitaux propres à la date du présent rapport.

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que la valeur des apports en nature s'élevant à 61 895 400 euros n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire de l'apport en nature.

Fait à LONS, le 03 Mai 2023

Le Commissaire aux Apports
SUD OUEST EXPERT SAS
 Représenté par **Éric FAIVRE-DUBOZ**

